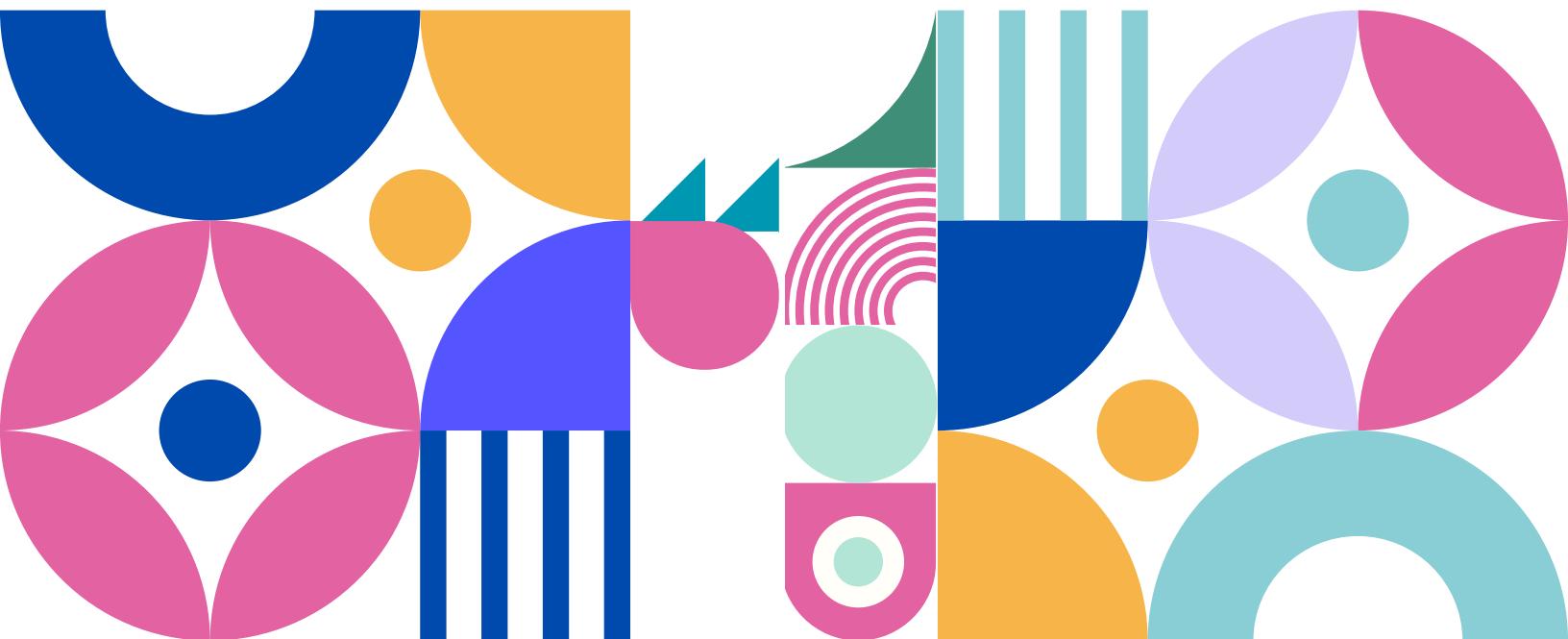

ACTES DU RASSEMBLEMENT

OSER PLONGER POUR SA MUNICIPALITÉ

Élections municipales 2025 au Bas-Saint-Laurent



Par la Table de concertation des groupes
de femmes du Bas-Saint-Laurent

Réalisation et coordination

Carol-Ann Kack, agente de développement à la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent

Révision

Mission Accompagnement

Photographies

Axel Chevrette

Graphisme

Marie-Anta Diop

Autres remerciements

Porte-parole de la journée

Sylvie Blanchette, mairesse de la Ville d'Amqui

Animation des tables rondes

Solange Morneau, mairesse de la Ville de Saint-Pascal

Josée Ouellet, mairesse de la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Chantale Lavoie, préfet de la MRC de La Matapédia

Prise de notes

Alex Nadeau, Soma Palato et Joëlle Cloutier-Boulay

Formations

Denis Côté, Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Johanne Fournier, Journaliste et formatrice

Émilie Laliberté, Agente de développement à la TCGFBSL

L'Équipe de la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent

Stéfany Pelletier et Nathalie Bernier et en support à la coordination

Christine Fiocco et Chahidatou Tchalaki Souleyman à la halte-garderie

et Émilie Laliberté

Accueil des participant·e·s

Audrey Plouffe et Noémie Pomerleau-Cloutier

Autres remerciements

Maison de la Famille du Grand-Portage

Lucie Brault

Annick Mercier du Centre-Femmes La Passerelle



Égalité entre les femmes
et les hommes

L'entente relative à l'égalité entre les femmes et les hommes fait partie de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-26 et est réalisée grâce à la contribution des partenaires suivants :



COLLECTIF RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU BAS-SAINT-LAURENT

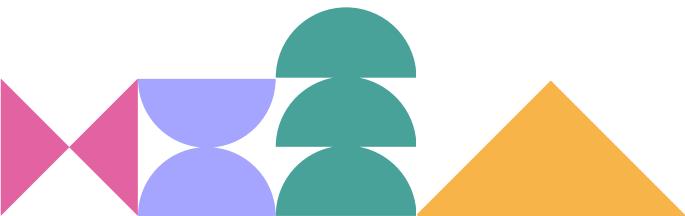


Table de concertation
des groupes de femmes
du Bas-Saint-Laurent

Québec

TABLE DES MATIÈRES

Un rassemblement pour soutenir l'égalité des genres en politique municipale et se protéger des cyberviolences genrées	1
Une conférence d'ouverture qui invite à oser nous lancer et à bien nous entourer	3
De précieux conseils	4
Des questions intéressantes du public	5
Des formations pour être prêt·e·s à passer à l'action	8
Comment bien communiquer avec les médias ?	8
Politique municipale 101	10
Cyberviolence genrée : comment s'en protéger ?	13
Des tables rondes inspirantes	16
Trouver l'équilibre entre travail et vie de famille : un défi quotidien	16
Comment gérer la critique ?	19
Réinventer la politique municipale	22





UN RASSEMBLEMENT POUR SOUTENIR L'ÉGALITÉ DES GENRES EN POLITIQUE MUNICIPALE ET SE PROTÉGER DES CYBERVIOLENCES GENRÉES

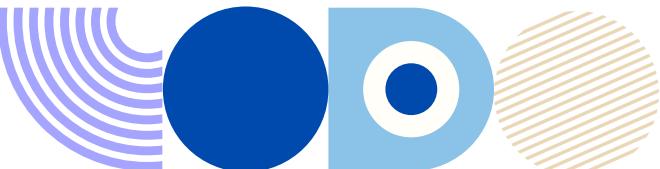
À la suite des élections générales municipales de 2021 au Bas-Saint-Laurent, seulement 20 % des postes de maire·esse·s et 39,8 % des postes de conseiller·ère·s étaient occupés par des femmes.

Sachant que la politique et l'utilisation des différentes plateformes en ligne vont de pair, les élu·e·s sont particulièrement exposé·e·s à la réalité des cyberviolences.

Avec les données recueillies dans un récent portrait que nous avons réalisé concernant les cyberviolences genrées dans la région, nous avons choisi, pour les élections municipales de 2025, d'organiser une journée de rassemblement sous le thème « **Oser plonger pour sa municipalité !** ».

Cette journée de formation et de réseautage visait d'abord à encourager les femmes et les personnes de la diversité de genre à se lancer en politique municipale ainsi qu'à soutenir les élu·e·s souhaitant poursuivre leur engagement. Nous avons aussi profité de cette occasion pour aborder la réalité des cyberviolences genrées et évoquer des pistes de solution pour nous en protéger.

Nous espérons que ce document vous permettra de revisiter les moments forts de cette journée afin de vous alimenter pour la suite des défis que vous souhaitez relever.



Cet événement n'aurait pas été possible sans l'aide financière et le soutien des partenaires de l'Entente relative à l'égalité entre les femmes et les hommes au Bas-Saint-Laurent 2023-2026, conclue dans le cadre de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026, soit le Secrétariat à la condition féminine (SCF), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD), les huit MRC du Bas-Saint-Laurent (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, Témiscouata, Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matanie et La Matapédia) et la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent.

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas notre organisation, la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent (TCGFBLS) est un organisme communautaire qui œuvre à la défense des droits collectifs des femmes et des personnes opprimées sur la base du genre.

Elle regroupe 16 organisations membres réparties sur l'ensemble du territoire du Bas-Saint-Laurent.





UNE CONFÉRENCE D'OUVERTURE QUI INVITE À OSER NOUS LANCER ET À BIEN NOUS ENTOURER



Avec Sylvie Blanchette,
mairesse de la Ville d'Amqui

« La politique municipale n'est pas réservée à une élite. Il n'existe pas de manuel ni de diplôme pour devenir mairesse ou conseillère municipale.

Comme pour la maternité, on apprend sur le tas, en faisant, en s'entourant et en se faisant confiance. Heureusement, on n'est pas seul·e : on bénéficie d'un soutien qui nous aide à bien faire notre travail. »

Issue d'une famille nombreuse, Sylvie Blanchette a appris très jeune à prendre soin des autres et à affronter les épreuves avec courage. Autodidacte passionnée, elle a bâti, pas à pas, une carrière de 40 ans chez Natrel Agropur, portée par sa curiosité et sa détermination à apprendre. Toujours prête à relever de nouveaux défis, elle n'a jamais reculé devant l'inconnu, préférant y voir une occasion de grandir.

Animée par un profond désir de servir sa communauté, elle s'est engagée en politique municipale en 2017, avant de prendre les rênes de la mairie en 2021. Femme de cœur et de résilience, elle a su, même dans les moments les plus éprouvants, notamment lors de la tragédie du camion-bélier du 13 mars 2023, incarner la force tranquille et la bienveillance d'une véritable leader.

DE PRÉCIEUX CONSEILS

Quelles sont les clés du succès ?

- Se faire confiance
- Se faire un cercle de contacts
- Prendre le temps de connaître les dossiers

Quelles qualités sont nécessaires pour exercer ce type de fonctions ?

- Intégrité
- Sincérité
- Don de soi
- Ne pas prendre les choses de manière personnelle
- Faire de son mieux

Quelles sont les sources de soutien existantes ?

- Union des municipalités (UMQ)
- Ministère des affaires municipales (MAMH)
- Table régionale des élus municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL)
- Banque d'information et mentorat

Comment faire face à l'envergure des responsabilités en situation de crise ?

- Bien s'entourer
- Être présent·e
- Contrôler le message

« Il ne faut pas porter le poids des responsabilités seulement sur nos épaules. Il faut travailler en équipe ! »

« Ce n'est pas facile tous les jours, mais c'est extrêmement valorisant d'avoir le privilège de participer chaque jour à la prise de décisions qui améliorent la vie collective. On est là pour les citoyen·ne·s.

C'est une satisfaction tellement grande. »

“ Vous êtes capables, vous n'êtes pas seul·e. et il y a des gens pour vous soutenir. Vous pouvez ouvrir la porte devant vous. **”**



DES QUESTIONS INTÉRESSANTES DU PUBLIC

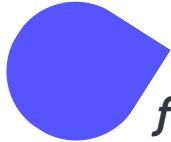


Comment gérer la proximité avec les citoyen·ne·s et se ressourcer quand la pression est trop élevée ?

C'est un emploi où il faut aimer la vie publique, et cela peut demander une certaine part d'adaptation. Quand on sort de chez soi, on sait que l'on peut croiser des gens qui nous aborderont dans le cadre de nos fonctions d'élu·e.

Dans ce contexte, lorsqu'on est trop fatigué·e, il vaut mieux parfois ne pas sortir de chez soi. Pour ce qui est de se ressourcer, chaque personne a des besoins différents.

Peu importe ce qui nous fait du bien, l'important est d'accorder une place à cet élément-là pour garder l'équilibre. Il faut aussi apprendre à aller chercher du soutien à l'extérieur lorsqu'on en ressent le besoin.



Quelle est l'envergure de la marche à gravir entre les fonctions de conseillère municipale et celles de mairesse ?

Lorsque l'on est conseillère municipale, on assure surtout le lien au niveau de la communauté. On travaille sur des dossiers précis, alors que le rôle de mairesse est plus politique. Les fonctions de mairesse exigent de prendre régulièrement des décisions au nom du conseil, de siéger sur une ou plusieurs tables simultanément et parfois de se déplacer pour représenter la municipalité. Il faut devenir généraliste et connaître tous les dossiers. Cela peut prendre du temps avant d'en avoir une bonne maîtrise. C'est normal. On ne peut pas tout connaître sur le bout des doigts. Toutefois, il y a des gestionnaires et des conseiller·ère·s à qui l'on peut se référer pour obtenir de l'aide.

Habituellement, les rencontres préparatoires aux réunions du conseil municipal sont faites à huis clos et les décisions sont présentées par la suite. Or, dans l'esprit de la loi, il faut représenter les citoyen·ne·s dans les décisions. Comment faire pour respecter cet esprit ?

Si on était plus nombreux·ses que les personnes composant le conseil à proprement dit à prendre part aux préparatoires, cela durerait beaucoup trop longtemps. Selon moi, ce qui est important dans un conseil, c'est d'avoir différentes personnes de différents milieux afin de représenter la diversité des besoins.

Si c'était ouvert au public, il n'y aurait pas de fin aux plénières et il n'y aurait jamais de consensus. Le conseil peut aussi amener les opinions de ses citoyen·ne·s.

Lorsque le sujet est complexe ou que nous sentons que nous n'avons pas toute l'information nécessaire pour prendre une décision, on peut décider de reporter le sujet pour une prise de décision ultérieure.

Comment arriver à prendre les décisions, sachant qu'il y a des gens avec des avis différents et que des personnes dans la communauté risquent d'être en désaccord ?

Il est important de se rappeler que l'on n'est pas seul·e·s à prendre les décisions, c'est le conseil municipal dans son ensemble qui le fait.

Lorsqu'il y a des désaccords, il faut parfois prendre le temps d'aller chercher davantage d'informations pour permettre au consensus de se construire. Il est normal que tou·te·s ne soient pas du même avis, mais lorsqu'on réussit à tirer parti des bonnes idées de chacun·e, cela enrichit les décisions que l'on prend.

Par la suite, il est essentiel de prendre le temps de communiquer avec sincérité les raisons qui ont conduit à une décision.



DES FORMATIONS POUR ÊTRE PRÊT·E·S À PASSER À L'ACTION

Comment bien communiquer avec les médias ?



Avec Johanne Fournier,
journaliste et formatrice

*La place des médias est centrale
dans la vie politique.*

*Que l'on souhaite obtenir de la
visibilité, faire connaître nos points
de vue ou encore participer au débat
démocratique, ce sont des moyens
de communication que l'on gagne à
apprivoiser, et encore mieux, à en
maîtriser les rouages.*

Lorsqu'on souhaite obtenir de la visibilité et avoir une couverture médiatique, il y a plusieurs moyens qui sont à notre disposition afin de faire passer nos messages. Si nos tentatives d'obtenir une couverture ne fonctionnent pas, il est possible que cela soit parce que nous ne savons pas comment bien utiliser les médias ou transmettre notre message.

Les échanges avec Johanne nous ont permis de comprendre l'importance de :

- Avoir une nouvelle claire dont le message est bien défini;
- Savoir comment procéder pour convoquer la presse (message de convocation, choix du moment, envoi de la convocation);
- Savoir rédiger un communiqué de presse;
- Apprendre à accorder de bonnes entrevues.



Quelques questions fréquemment posées

Pourquoi les communiqués de presse que l'on envoie ne sont-ils pas toujours diffusés ?

Les communiqués de presse ne sont parfois pas repris parce qu'ils ne contiennent pas de véritable nouvelle concrète ou parce qu'ils ne sont pas assez percutants dès les premières lignes. C'est pourquoi il est important de cibler clairement son message afin de s'assurer qu'il attire l'attention.



Quoi faire des demandes des journalistes ? Sommes-nous obligé·e·s d'y répondre ?

Les élu·e·s ont le devoir de répondre aux journalistes, car ceux-ci jouent un rôle essentiel en posant des questions que les citoyen·ne·s ne peuvent pas toujours formuler. Toutefois, il est acceptable de reporter ou de déléguer une demande, notamment en dehors des heures de travail, à condition que le respect soit mutuel.

Politique municipale 101

Être élue·s, et après ?

Quelles sont mes obligations et en quoi consiste mon travail ?
Quel est le temps requis pour occuper les fonctions ?
Plus simplement, en quoi consiste une municipalité et quels sont les engagements à remplir auprès de la population ?

C'est dans le but d'éclaircir toutes ces questions et de nous familiariser aux rouages légaux et administratifs de la politique municipale que nous avons accueilli cette formation.

Plusieurs éléments sont importants à comprendre pour saisir pleinement la portée de son mandat et les obligations associées lorsqu'on souhaite devenir un·e élue·e.

Cela permet de mieux exercer ses fonctions et de comprendre la structure dans laquelle on évolue.

Tout d'abord, il convient de se rappeler qu'une municipalité est :

- un gouvernement de proximité ;
- formée des habitantes, des habitants et des contribuables de son territoire ;
- dirigée par son conseil municipal, composé d'une mairesse ou d'un maire et de conseillères et conseillers élue·s tous les quatre ans.

Avec Denis Côté,
du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



Les principaux domaines de compétence des municipalités sont :

- Développement communautaire et culturel
- Développement économique local
- Activités communautaires et parcs
- Eau potable et assainissement des eaux usées
- Gestion des matières résiduelles
- Habitation et logement social
- Police, protection incendie et mesures d'urgence
- Production d'énergie et environnement
- Loisirs et culture
- Réseau routier local et déneigement
- Salubrité et nuisances
- Transport
- Urbanisme



Il faut donc garder en tête le rôle des élu·e·s municipaux :

- Représenter les citoyen·ne·s de la municipalité ;
- Décider collectivement des orientations à adopter pour la municipalité ;
- Ne peuvent pas accomplir les tâches d'employé·e·s ou de cadres de leur municipalité.

Les qualités recherchées chez les élu·e·s en politique, comme l'engagement, la motivation ou la collaboration, peuvent être souhaitées ou favorables aux yeux du public et pour la qualité du travail qui sera rendu, mais ce n'est pas écrit dans la loi. Les obligations sont inscrites dans la loi ; le reste est optionnel.

Voici les cinq obligations existantes une fois élu·e :

- ✓ Se faire assermenter pour prêter serment à la loi et au code d'éthique dans les 30 jours suivant l'élection ;
- ✓ Déclarer ses conflits d'intérêts pécuniaires dans un délai de 60 jours ;
- ✓ Siéger au conseil municipal en tout temps ;
- ✓ Participer aux votes lors des séances du conseil ;
- ✓ Suivre une formation sur l'éthique et la déontologie et, éventuellement, toute autre formation prévue par règlement de la ministre.

Il n'y a pas d'autres obligations strictes pour occuper le rôle de conseillère élue. Toutefois, les élu·e·s sont surveillé·e·s et doivent respecter les limites de leurs pouvoirs afin d'éviter tout conflit d'intérêts. C'est le tribunal qui encadre le comportement des élu·e·s et donc, il peut imposer des sanctions pénales ou leur destitution si la loi n'est pas respectée.

Cyberviolence genrée : comment s'en protéger ?

Avec Émilie Laliberté,

de la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent



Une femme sur cinq a été victime de cyberviolence au Québec, soit davantage que les hommes cisgenres. Cette proportion augmente pour celles qui vivent d'autres situations d'exclusion sociale, par exemple les femmes trans, racisées ou en situation de handicap.

Pour vous aider à comprendre ce phénomène et vous outiller afin d'y faire face, nous vous avons présenté le projet de recherche de la TCGFBSL sur les cyberviolences genrées au Bas-Saint-Laurent.

Que veut dire « cyberviolence ? »

On parle de cyberviolence lorsqu'une personne subit une atteinte à son intégrité par le biais d'un écran ou dans un espace virtuel. Cela concerne toutes les violences perpétrées à travers les technologies comme les réseaux sociaux, textos, courriels, appels téléphoniques, plateformes administratives et caméras de surveillance.

Spécificités du Bas-Saint-Laurent

La proximité géographique et sociale peut rendre ce type de violence encore plus dévastateur dans une région comme la nôtre, car les victimes doivent parfois côtoyer l'agresseur au quotidien.



Quelques exemples de cyberviolences

- Attaques sur le corps, l'apparence ou l'identité de genre de la personne;
- Contrôle dans les relations intimes : traquer la disponibilité en ligne, géolocalisation, appels vidéo pour suivre les déplacements;
- Menaces de mort: touchant particulièrement les personnes visibles dans l'espace public.



Les cyberviolences genrées reposent sur deux éléments :

- Les possibilités offertes par les plateformes technologiques;
- Les systèmes d'oppression préexistants.

Il faut donc intervenir sur les deux aspects :

– Repenser la technologie

- Ramener la technologie à une échelle humaine (par exemple, privilégier de plus petits groupes d'interaction en ligne);
- Renforcer la sécurité: faire pression sur les gouvernements pour légiférer.

– Combattre les hiérarchies sociales par tous les moyens possibles

- Les cyberviolences ne se développent pas en vase clos: elles s'inscrivent dans un continuum de violences genrées.

Un outil pour se protéger : la nétiquette féministe intersectionnelle

La nétiquette féministe permet de mieux se protéger en limitant l'exploitation des possibilités offertes par les plateformes technologiques. Cet outil fournit à la fois de l'éducation et du soutien pour la modération en ligne.

POUR LES UTILISATEURICES

QUAND VOUS UTILISEZ CETTE PAGE, VOUS VOUS ENGAGEZ À :

- Ne pas discriminer un groupe de personnes. Par exemple :
 - les femmes et les personnes trans
 - les personnes immigrantes
 - les personnes en situation de handicap
 - les personnes qui ne sont pas blanches
- Respecter les personnes peu importe :
 - Leur poids
 - La couleur de leur peau
 - Leur accent
 - Leur genre
 - Leur orientation sexuelle
 - La façon dont ils écrivent
- Utiliser le bon prénom d'une personne lorsque celle-ci l'indique. C'est pour que les personnes trans et non-binaires soient respectées. Par exemple :
 - Elle
 - Il
 - Iel

- Ne pas parler de la sexualité d'une autre personne pour lui nuire.
- Respecter la vie privée des gens.
- Ne pas partager les informations personnelles d'une autre personne sans son consentement (adresse, numéro de téléphone, plaque de voiture, etc.).
- Ne pas insister si une personne n'est pas intéressée par vos comportements de séduction.
- Ne pas envoyer de contenu à caractère sexuel si on ne vous l'a pas demandé.

Exemple :

- Photos nues ou «nudes»
- Photo de pénis ou «dick pics»
- Vidéos pornos
- Messages sexuels ou «sexting»

- Ne pas utiliser notre plateforme pour surveiller les actions de son ou sa partenaire.

Cette nétiquette implique un double engagement :

- De la part des utilisateur·ice·s;
- De la part des administrateur·rice·s de la plateforme.

Elle requiert une coopération des administrateur·rice·s pour gérer les commentaires.



DES TABLES RONDES INSPIRANTES

Trouver l'équilibre entre travail et vie de famille : un défi quotidien

Concilier la vie professionnelle et la vie familiale n'a jamais été simple.

C'est un exercice d'équilibre constant entre les exigences du travail et les besoins des proches. La conciliation repose avant tout sur une planification réfléchie, capable d'intégrer les multiples dimensions de la vie quotidienne.

Pendant longtemps, les femmes ont assumé la majeure partie de cette charge, mais les mentalités évoluent et les hommes s'impliquent de plus en plus. Les échanges ont permis d'identifier des pistes familiales, personnelles et collectives pour mieux relever ces défis.



Des réflexions en famille et avec son entourage

Avant de plonger dans un engagement aussi prenant que la politique municipale, il est important de réfléchir à la place que prend la famille dans cette aventure. Pour préserver un équilibre sain, sans sacrifier la vie publique ni les liens familiaux, il faut :

- Planifier et organiser les horaires familiaux;
- Discuter des impacts et des enjeux possibles;
- Anticiper la disponibilité de chaque membre de la famille.

Même si la présence des enfants peut parfois être perçue comme un obstacle, leur intégration dans la vie quotidienne, y compris dans certains aspects publics, permet de mieux représenter les réalités familiales et d'humaniser la sphère politique. Les impliquer dans certains événements ou responsabilités liés au rôle d'élu·e peut également être une manière concrète de leur transmettre les valeurs d'engagement et de responsabilisation.

Trouver sa propre place et prendre soin de soi

Au-delà de la planification familiale et de l'anticipation des défis, il est aussi primordial de prendre soin de soi.

- Apprendre à dire non;
- Préserver des moments de repos;
- Reconnaître ses limites et les respecter;
- Adapter son rythme selon ses besoins;
- Aller chercher de l'aide ou du soutien.



La clé, c'est de comprendre qu'on ne peut pas être disponible pour tout et pour tou-te-s, tout le temps.

Repenser nos façons de travailler collectivement

La conciliation entre le travail et la famille n'est pas seulement une affaire personnelle, c'est un enjeu collectif. Pour que cette conciliation devienne plus accessible, il faut repenser nos façons de travailler.

- Des horaires plus souples;
- Des réunions mieux adaptées;
- Une culture du bien-être et de la bienveillance dans les milieux professionnels.



Comment gérer la critique ?

Être élu·e nous expose à l'opinion publique. Nous pouvons faire face à toute sorte de critiques, parfois irrespectueuses ou incisives, et parfois contenant des sous-entendus discriminatoires ou diffamatoires. Cela peut générer de la peur ou même conduire à l'autocensure.



Toutefois, il ne faut pas penser que la critique est toujours négative : **on n'avance pas si tout le monde pense pareil !**

Plusieurs défis face à la critique

Il n'est pas facile d'accueillir la critique sans remettre en question sa valeur personnelle. Certaines critiques visent des décisions précises, alors que d'autres visent la personne elle-même. Certaines peuvent être constructives et permettre de s'améliorer, tandis que d'autres prennent la forme d'attaques blessantes ou injustifiées.

Pour garder l'équilibre, il est important de :

- Faire la part des choses entre les critiques constructives et les attaques personnelles;
- Reconnaître ses erreurs;
- Prendre sa place et assumer ses décisions;
- Être capable de justifier ses décisions;
- Expliquer les règlements qui encadrent les décisions;
- Ne pas prendre la critique de façon personnelle, mais la considérer comme le résultat d'une décision collective.

Doit-on répondre ou non aux critiques qui sont des attaques ?

Non, pas lorsque cela risque de relancer la chicane. Il est rare qu'on puisse redonner un sens constructif à la discussion dans ces circonstances. Mieux vaut préserver son énergie plutôt que de tomber dans le piège de l'attaque.

Sur les médias sociaux, il est aussi possible de faire de la modération, en masquant ou en restreignant les commentaires inappropriés, selon les règles établies ou la nétiquette de la page.



Importance de l'entourage

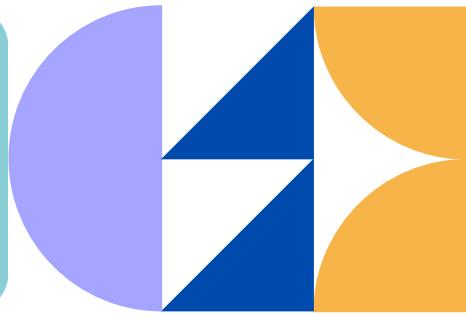
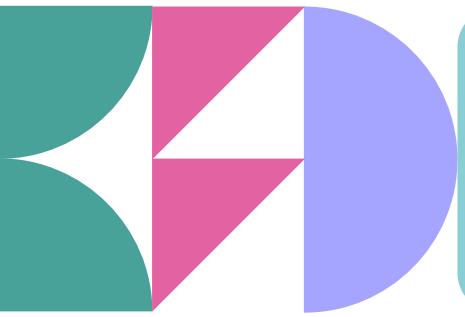
- La qualité de notre entourage peut tout changer. Elle peut renforcer ou diminuer les doutes et nous aider à avoir confiance en nous.
- Pour surmonter les difficultés à prendre sa place, il est essentiel de s'appuyer sur nos allié·e·s et d'apprendre à travailler ensemble.

Avoir un état d'esprit positif

- Venir avec l'intention sincère de découvrir « comment avancer ensemble ? »
- Se rappeler que s'il est important de faire sa place aux côtés des hommes. Il est tout aussi souhaitable d'éviter la compétition entre femmes.

Se libérer du sentiment d'imposteur et valoriser nos expériences

- Briser la culture du doute;
- S'entraider autant que possible et reconnaître nos bons coups ;
- Faire confiance à nos expériences passées pour prendre notre place;
- Reconnaître et croire en nos compétences;
- Bien se préparer pour nous sentir en confiance.



Et surtout, remplacer l'idée
« En cas de doute, s'abstenir »
par
« En cas de doute, oser ! »

Réinventer la politique municipale

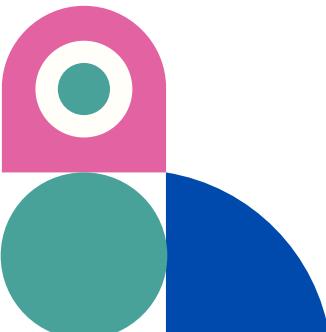
Lors de cette table ronde, un souhait a émergé : renforcer la participation citoyenne et favoriser un dialogue plus ouvert et humain entre la population et les élu·e·s.

Des pistes envisagées pour surmonter les divers défis

Démocratie et implication citoyenne : rendre la gouvernance plus participative et accessible

Pistes d'action :

- Organisation d'assemblées citoyennes régulières;
- Vulgarisation du fonctionnement de la politique municipale et présentation des différentes manières de s'impliquer;
- Formations pour les élu·e·s sur des sujets tels que l'intersectionnalité, la participation citoyenne et l'évolution des pratiques;
- Implication d'expert·e·s au sein de la municipalité pour enrichir les décisions;
- Organisation d'activités informelles favorisant les échanges entre citoyen·ne·s et élu·e·s;
- Création d'une communauté de pratique et de co-formations entre élu·e·s et citoyen·ne·s (2 à 3 fois par année);
- Brunch citoyen avec le conseil municipal pour favoriser les rencontres conviviales;
- Mise en place d'un mécanisme de parité dans les processus décisionnels;
- En tant qu'élu·e, se rendre dans les organismes qui accompagnent la population sur le terrain afin de les écouter directement.



Face aux violences et aux incivilités: promouvoir le respect et le dialogue

Pistes d'action:

- Former les élu·e·s à la gestion des conflits et des comportements discriminatoires;
- Encourager un esprit de respect et de dialogue dans les espaces publics et en ligne;
- Mettre en lumière des initiatives locales positives qui favorisent la cohésion sociale.



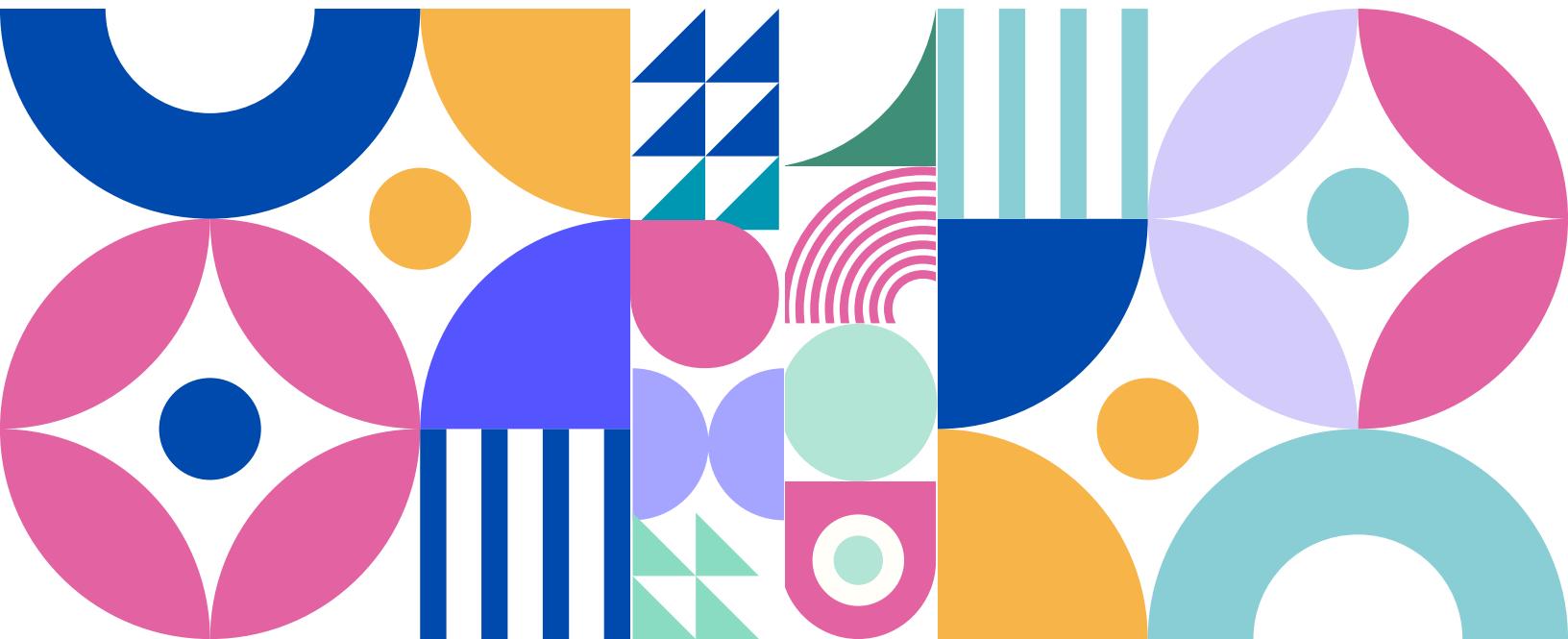
Implication et engagement des jeunes: encourager la participation citoyenne

Pistes d'action:

- Améliorer les conditions de travail: salaires justes, horaires adaptés;
- Intégrer des stages de participation citoyenne et de découverte politique dans les programmes scolaires;
- Encourager la formation civique et la participation des jeunes dans les écoles;
- Favoriser des espaces d'expression pour les jeunes au sein des instances municipales.

Nous espérons que cette journée vous aura nourri·e·s et soutenu·e·s afin de relever vos défis actuels et futurs.

Merci de vous engager pour vos communautés!



OSER PLONGER POUR SA MUNICIPALITÉ

Élections municipales 2025 au Bas-Saint-Laurent



www.femmes-bsl.qc.ca